

pagne qu'à la Ville, si cela se peut, mais dans une distance peu éloignée, elle prétend aussi se rendre utile en tous sens sans déroger aux égards qu'elle doit à la place qu'elle occupera. Une personne de distinction du Beaujolais fera sa caution, s'il est nécessaire ; elle exige au surplus un juste honoraire. S'adresser au Bureau d'Avis. — Mercredi 9 février 1757.

Un Prêtre du diocèse de Lyon, possédant bien ses Humanités, demande une place d'Aumonier dans une maison de Campagne ou Château ; il pourrait y être utile à plusieurs égards, il indiquerait entre autres choses de bons moyens pour détruire les animaux qui nuisent au gibier. *S'adresser chez le sieur Gros, Marchand Epicier, rue Gentil.* — 25 mai 1757.

Une veuve âgée d'environ 30 ans, adroite, sage, d'une figure prévenante, avec de l'esprit, appartenant à de fort honnêtes gens et dont on répondra à Annonay où elle demeure actuellement, voudrait trouver une place de femme de Chambre : elle ne sait pas coëffer, ainsi elle se contentera de vingt-deux écus de gages. — 9 février 1758.

L'Ecrivain public de la place des Jacobins, près la grille de fer de la Croix, demande d'entrer chez un gros seigneur. Il a toutes les qualités nécessaires pour remplir un tel emploi. Il sait très bien l'orthographe et entend parfaitement les affaires, tant pour la Ville que pour la Campagne. Un Avocat célèbre et très considéré dans Lyon connaît sa famille, sa conduite et sa capacité dans les belles-lettres, la loi et la pratique. Il est disposé à rendre témoignage à son mérite et à répondre de lui. — Mercredi 1<sup>er</sup> février 1758.

Un jeune Ecclésiastique recommandable autant par ses